

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

n 2 JUIN 2015

 au greffe du tribunal de commerce
 francophone de **Greffes** Bruxelles
F
N

15082406

N° d'entreprise : 0474.193.606

Dénomination

(en entier) : **LE PLEIN D'AIR**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : Rue Communale n°44 1083 Ganshoren

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nomination - Démission administrateur et administrateur-délégué

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire et du conseil d'administration du 5 mai 2015:

L'assemblée, après échange de vues, et à l'unanimité :

-Accepte la démission de Monsieur Daniel De Mot de son poste d'administrateur et d'administrateur-délégué. Décharge lui est donnée pour sa mission.

- Acte la nomination de Madame Jeannette COCQUYT au poste d'administrateur et ce à daté de ce jour et pour une période de 6 ans soit jusqu'au 05/05/2021. Son mandat sera exercé gratuitement

Le conseil d'administration se réunit immédiatement après l'assemblée et décide de nommer au poste d'administrateur-délégué, Madame Jeannette COCQUYT qui accepte son mandat et ce avec effet immédiat.

COCQUYT Jeannette
Administrateur-délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/06/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B.

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature